SECRÉTARIAT PERMANENT POUR LES PROBLÈMES DE POLLUTION INDUSTRIELLE EN RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

SPPI-PACA

Marseille, le 31 juillet 2006

Secrétariat du SPPPI / DRIRE PACA Affaire suivie par Delphine Girard

Téléphone : 04.91.83.64.23 Télécopie : 04.91.83.64.40

Mél: spppi.paca@industrie.gouv.fr

DRIRE / DERS / dg- /

DERS/RISQUES/GT_SPPPI/Gtrisquesnat

Compte rendu de la réunion GT SPPPI PACA TMD du 27 juin 2006

Présents:

La liste des participants est annexée au compte rendu.

1 - <u>Rappel des objectifs du GT et présentation de l'ordre du jour par L.Neyer (Chef de la division Risques-Environnement et sous-sol de la DRIRE PACA).</u>

L'objectif de cette réunion était de faire le bilan sur les travaux du groupe réalisés depuis mars 2005. Suite aux travaux engagés par les villes de Nice et Grasse sur le sujet du TMD, la ville de Marseille a mis en place une stratégie d'évaluation de ce risque. Monsieur Berron a donc été cordialement invité à présenter la démarche en cours pour Marseille.

Depuis plus d'un an, le Cyprès travaille également sur le développement d'un portail d'accueil TMD sur son site Internet. Une présentation de ces travaux était donc nécessaire afin de valider l'intérêt de ce portail auprès des différents intervenants dans le TMD.

Enfin, la DRE a jugé nécessaire de faire un point réglementaire concernant la mise en place des conseillers à la sécurité dans les entreprises soumises à cette nouvelle réglementation.

2 - Présentation des travaux de la ville de Marseille (présentation réalisée par M.Berron)

La ville de Marseille a mis en place une structure qui va permettre d'évaluer le risque TMD en ville; ce travail s'effectue en collaboration avec les villes de Nice et de Grasse. Le Cyprès intervient également auprès de Marseille en tant qu'aide méthodologique au travers de l'implication de Y Martin

Le premier semestre 2006 a permis à la Mairie de Marseille de faire un état des lieux notamment grâce au travail des étudiants de l'université de Provence qui ont élaboré une méthode de comptage des véhicules de transport de matières dangereuses en prenant la ville de Marseille comme cas pratique. Une rencontre avec les différents acteurs TMD de la région a également permis de construire un plan d'actions fondé sur la réalisation de plusieurs groupes de travail pilotés par la ville de Marseille. Un comité de Pilotage supervisera les actions de chaque groupe de travail.

L'objectif est de mettre en place en 2007 un plan d'actions pluriannuel basé sur les thèmes suivants : la cartographie du risque, la rédaction d'une charte, la réalisation de travaux ciblés, l'organisation de campagnes de contrôle, la mise en place de formation et de communication.

L'intérêt du GT de la ville de Marseille est d'initier une démarche de partenariat avec les différents intervenants dans la problématique TMD afin de gérer les interfaces.

La problématique de la gestion du TMD sur le Port Autonome de Marseille a été abordée ; des représentants du PAM ont exprimé leur souhait de travailler en collaboration avec le Groupe de Travail de la ville de Marseille afin de trouver des solutions.

3- Base de données et site Internet du Cyprès (Présentation réalisée par M.Martin)

Le Cyprès a rappelé dans un premier temps son cahier des charges initial défini dans le cadre du GT SPPPI :

- Information du grand public : plaquette TMD mise à jour et parution de risques infos (ce document reprend tous les incidents/accidents pour un thème spécifique)
- Rencontrer le plus d'acteurs possible et connaître leurs problèmes et leurs attentes : création d'un livret blanc sur le TMD
- Création d'une plate-forme sous format Internet.

Le livre blanc est un état des lieux du TMD pour la région PACA fondé sur les échanges très enrichissants entre le Cyprès et les industriels, les collectivités locales, les sociétés de transports. Suite à ce bilan, ce livre propose également des orientations dans la démarche de maîtrise du risque de transport de matières de dangereuses.

Lors de cette réunion, le Cyprès a présenté la version finale du livre blanc. Ce livre sera disponible sur le site du SPPPI après relecture et validation par le Groupe de Travail.

Y.Martin nous a également présenté le site Internet développé par le Cyprès. Ce site reprend des données diverses concernant le TMD (la réglementation, les bonnes pratiques, les arrêtés municipaux existants sur la thématique TMD...). L'objectif de ce site est surtout de développer un SIG¹ en ligne basé pour le moment sur les premiers résultats quinquennaux mis à disposition par la DRE PACA.

L'objectif de cette présentation était de valider l'utilité future de ce site; la CCI² et le SDIS³ sont intervenus pour manifester leur intérêt. Les pilotes du GT (DRE/DRIRE) ont demandé aux participants de faire une analyse critique afin d'améliorer le système. Le SDIS souhaite faire cette analyse mais avec la prise en compte des données 2005 (non intégrées pour le moment).

Le Cyprès doit donc reprendre contact avec les différents acteurs et participants du GT afin d'obtenir cette analyse. Pour faciliter la démarche, le Cyprès a proposé de créer un questionnaire type.

Il a été rappelé qu'une politique de diffusion des informations par l'intermédiaire de ce portail Internet devra être déterminée. Plusieurs intervenants ont indiqué le caractère sensible de l'empilement des données accessibles. Enfin, le Cyprès précise qu'il est un utilisateur de ces données TMD mais n'en a pas la responsabilité.

4- Point réglementaire (présentation réalisée par M.Lutringer)

La DRE a souhaité faire une présentation sur la mise en place des conseillers sécurité au sein des entreprises TMD depuis 2000. Le rôle du conseiller est de promouvoir le respect de la réglementation et de s'assurer de la mise en place d'une démarche d'amélioration continue au sein des différentes entreprises concernées. Un rôle important du conseiller est également d'avertir la DRE lors d'incident ou accident et de transmettre un rapport.

La DRE précise que le conseiller est missionné par l'entreprise mais n'est pas mandaté. Le chef d'entreprise garde l'entière responsabilité des incidents et accidents TMD.

Conclusion: Les travaux de la ville de Marseille sur le risque TMD ont retenu toute l'attention des membres du GT SPPPI. Il est proposé de suivre les résultats de Marseille afin d'en tirer les conséquences et outils pour une application au niveau régional. Parallèlement, le Cyprès poursuivra la finalisation du portail Internet et du livre blanc.

¹ Système d'information géographique

² Chambre de Commerce et de l'Industrie

³ Service départemental d'incendie et de secours